

REGLEMENT

Les Talents de l'Innovation Touristique 2025

Vous êtes acteur (institutionnel, privé, académique ou associatif) de la filière tourisme dans les Hauts-de-France ? Vous avez réalisé ou portez un projet touristique novateur en région ? Alors vous pouvez déposer votre candidature dans le cadre des *Talents de l'Innovation Touristique* 2025 - la deuxième édition des prix régionaux qui vise à identifier, récompenser et promouvoir les solutions et expérimentations les plus innovantes du secteur.

Toutes les candidatures seront étudiées par l'équipe de HIT (Hauts-de-France Innovation Tourisme) puis présentées au jury qui sera chargé de retenir les 7 meilleurs projets pour cette édition. Les lauréats de chaque catégorie bénéficieront d'un package de récompenses, et d'une mise en lumière lors de la cérémonie de remise des *Talents* le jeudi 6 novembre 2025 à l'Hôtel de Ville du Touquet-Paris-Plage.

Prenez connaissance du règlement ci-dessous pour connaître (notamment) le cadre, les conditions d'éligibilité, les catégories, le processus de sélection et les récompenses des *Talents de l'Innovation Touristique*.

Contexte

80 000 emplois. 6,5 milliards d'euros de consommation. 4,2% du PIB régional.

Le tourisme représente un pan entier - et essentiel - de l'économie des Hauts-de-France. Riche de son héritage et de ses transformations profondes, qui ont forgé cet "Esprit des Hauts" naturellement hospitalier, inventif, entreprenant et résilient, notre région a néanmoins encore du chemin à parcourir en matière d'attractivité territoriale et de synergies touristiques.

C'est sur ces réalités que la Région a fait le pari de soutenir HIT et son programme d'accompagnement à l'innovation ouverte à travers toute la filière. Les *Talents de l'Innovation Touristique* viennent renforcer le dispositif de manière à mettre en lumière les meilleurs projets dans divers champs d'expérimentation : itinérances douces, gastronomie locale, escapades sportives, nouvelles hospitalités, tourisme de savoir-faire... Ces fers de lances touristiques représentent pour nous les meilleurs atouts pour stimuler la transformation et l'attractivité de notre région.

Organisateurs

Les *Talents de l'Innovation Touristique* sont une initiative portée par Hauts-de-France Innovation Tourisme (HIT) avec le soutien de la Région Hauts-de-France.

Objectifs

Avec ces prix, la Région et HIT ont pour objectifs d'identifier les innovations touristiques sur le territoire, de récompenser et médiatiser les plus porteuses/valorisantes pour la région à travers – notamment – une célébration annuelle rassemblant les principaux acteurs de la filière Tourisme en Hauts-de-France.

Catégories

Les projets candidats seront pré-qualifiés et répartis dans 7 catégories de prix (par HIT) avant soumission des candidatures aux membres du jury des *Talents de l'Innovation Touristique*. Attention : un projet ne pourra pas être lauréat dans plusieurs catégories, et ne pourra pas être redéposé lors de l'édition suivante (sauf évolutions notables et propres à renforcer la dimension innovante du projet en question).

Les catégories sont les suivantes :

1. **Prix Rev3 / Impact** : tout projet visant à accélérer la transition de l'offre touristique vers des modèles plus soutenables, décarbonés, socialement responsables et respectueux du cadre de vie des populations.
2. **Prix TravelTech** : cette catégorie concerne les acteurs du tourisme qui innovent dans des domaines variés du numérique et des technologies, notamment les services logiciels, la plateformes des offres/services, la digitalisation des activités touristiques, la data science, l'IA, la décarbonation numérique et les expériences immersives.
3. **Prix Expérience** : cette catégorie au périmètre large et « protéiforme » concerne les projets, solutions et expérimentations transformant et augmentant - de manière novatrice, viable et engageante - la manière dont sont mis en scène et vécus un séjour ou une visite/activité touristiques (domaines tels que les sports/loisirs, les activités, les hébergements et acteurs de la restauration, lieux de culture/patrimoine...)
4. **Prix Jeune Pousse (incubée / accélérée)** : cette catégorie est réservée aux entreprises et associations (startups ou non) en incubation, amorçage ou phase de croissance ; elle vient récompenser les projets présentant une originalité, une dynamique et un potentiel remarquables dans la filière touristique régionale.
5. **Prix Coup de cœur** : cette récompense au champ plus libre a pour but de valoriser et soutenir une innovation particulièrement remarquable du point de vue des membres du jury.
6. **Prix Campus** : réservé aux écoles et universités proposant des formations en tourisme et/ou dans le champ de l'innovation, ce prix récompense un projet particulièrement novateur imaginé par des étudiants dans le cadre de leur programme post-licence – et répondant à un brief initial cadré par Hauts-de-France Innovation Tourisme.

Une catégorie exceptionnelle a été ajoutée *uniquement* pour cette édition 2025 des Talents : le **Prix de l'Imaginaire**. Cette récompense célébrera le projet d'affiche faisant la promotion touristique des Hauts-de-France en 2040. L'idée étant d'exprimer créativement une vision prospective et/ou un futur souhaitable du tourisme dans la Région.

Critères de participation / éligibilité

Les destinataires de ces prix sont les entreprises et startups du tourisme, leurs groupements, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (métropole, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes), les associations, les offices et agences départementales de tourisme, les structures académiques (étudiants d'écoles et universités) qui portent un projet d'innovation et souhaitent le faire aboutir rapidement sur une expérimentation.

Les projets déposés doivent respecter l'essentiel des conditions suivantes :

- Avoir un ancrage attesté en Hauts-de-France (obligatoire)
- Présenter une innovation récente (moins de 2 ans) ou en cours de déploiement
- Être en cohérence avec les priorités touristiques régionales que sont notamment la digitalisation, la transition écologique et sociale (démarche rev3), et l'économie dite « de l'expérience »
- Apporter une nouveauté d'usage, de procédé ou une solution technique/technologique novatrice dans la filière touristique des Hauts-de-France
- Démontrer une capacité de transformation de l'innovation sur le territoire
- Induire de préférence un impact durable (social, économique et/ou environnemental)
- Ne pas avoir été primé(e) pour le même projet lors des éditions précédentes

Concernant spécifiquement le Prix de l'Imaginaire, seront particulièrement pris en compte les critères suivants :

- Cohérence avec les axes stratégiques de la région en matière de tourisme
- Identification claire du territoire des Hauts-de-France
- Projection d'un futur souhaitable et réaliste
- Démarche créative et processus de conception (l'IA – Intelligence Artificielle - générative étant acceptée seulement si elle s'inscrit dans une démarche de création hybride et documentée, dans le respect de la propriété intellectuelle)
- Qualité esthétique

Modalités de sélection et d'attribution

Pour candidater dans l'une des 5 premières catégories, les porteurs de projets devront remplir le formulaire des Talents de l'Innovation Touristique 2025 à l'adresse suivante, sur Google Forms : <https://forms.gle/FJpdLKkv8MbGEPdC7>

Si vous souhaitez candidater pour le **Prix de l'Imaginaire**, le formulaire à compléter se trouve à cette adresse (ne remplir que celui-ci dans ce cas) :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdJHnYL08MNYwK66PsKN6zmtge_vwtMNKTs_RVsRJbJN2cugg/viewform?usp=header

Le processus de sélection des lauréats se fera de la manière suivante :

- Appel à candidatures en ligne à partir du 24 juin 2025
- Pré-qualification des candidatures par HIT à partir du 12 septembre 2025
- Session de vote, puis session de délibération du jury à partir du 19 septembre et jusqu'au 30 septembre 2025
- Annonce aux candidats à partir du 6 octobre 2025, les lauréats retenus étant conviés à être présents à l'Hôtel de Ville du Touquet-Paris-Plage le jour de la remise des prix, le jeudi 6 novembre 2025

Les lauréats seront donc choisis par un jury de professionnels du secteur, jury composé – notamment – de HIT, de Hauts-de-France Tourisme, d'un expert de l'innovation de la Région Hauts-de-France, d'un(e) entrepreneur(e) de la filière et d'un acteur académique spécialisé dans le Tourisme.

Récompenses

Les organisations lauréates de ces prix bénéficieront d'un « package » de récompenses visant à soutenir le développement et la réputation des projets innovants retenus.

Pour les lauréats des 5 premières catégories :

- 1 chèque de 2000€ HT par catégorie, remis par HIT à chaque organisation lauréate – et obligatoirement immatriculée
- 1 vidéo d'interview et de mise en lumière par projet lauréat, produite par les équipes HIT (diffusée par les canaux de communication de l'événement et de HIT)
- La mise en visibilité par les actions Presse + Digital menées par HIT
- La participation future à un salon d'innovation touristique en France, prise en charge par HIT (facultatif)

Pour les lauréats du Prix Campus :

- 1 dotation touristique (pouvant inclure séjour et/ou activités en Région Hauts-de-France) d'une valeur maximale de 2000€ TTC, remise par HIT aux étudiant(e)s lauréat(e)s
- 1 reportage rédactionnel et photo présentant l'équipe et son projet, par les équipes HIT (diffusé par les canaux de communication de l'événement et de HIT)

Pour les lauréats du Prix de l'Imaginaire :

- 1 dotation touristique (pouvant inclure séjour et/ou activités sur la Côte d'Opale) d'une valeur maximale de 2000€ TTC, remise par la Ville du Touquet au lauréat
- 1 reportage rédactionnel et photo présentant l'auteur(e) et son affiche, par les équipes HIT (diffusé par les canaux de communication de l'événement et de HIT)
- La possibilité, selon accord à définir avec le lauréat, de réaliser et diffuser une série limitée imprimée de l'affiche, distribuée dans l'écosystème Hauts-de-France Innovation Tourisme

Disclaimer

En déposant une candidature dans le cadre des Talents de l'Innovation Touristique, l'organisation candidate accepte de voir son projet mis en avant lors de l'événement et dans toutes les communications associées, notamment celles de Hauts-de-France Innovation Tourisme, et s'engage à se rendre disponible lors de la cérémonie du 6 novembre 2025 au Touquet ainsi que pour les sollicitations de l'équipe HIT (interviews, production vidéo, photo...).

En cas de non-respect du règlement des *Talents de l'Innovation* ou de changements dans le projet candidat (susceptibles de remettre en discussion les décisions du jury) d'ici au 6 novembre, HIT se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute candidature – en tenant le porteur du projet informé.

Tout renseignement technique complémentaire peut être sollicité auprès de :

Ange Pozzo di Borgo, Responsable | Hauts-de-France Innovation Tourisme

apozzodiborgo@plaine-images.fr | 06 18 13 01 56